

Objet de la vérification

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers du Fonds Renouvelables d'Aliénation des Biens, de la situation financière, des résultats des activités et des changements dans la situation financière pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 1999, afin d'en rendre compte au Sous-ministre et au SMA des Services ministériels et dans les Comptes publics du Canada.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young a fourni le rapport (l'opinion) des vérificateurs annexé

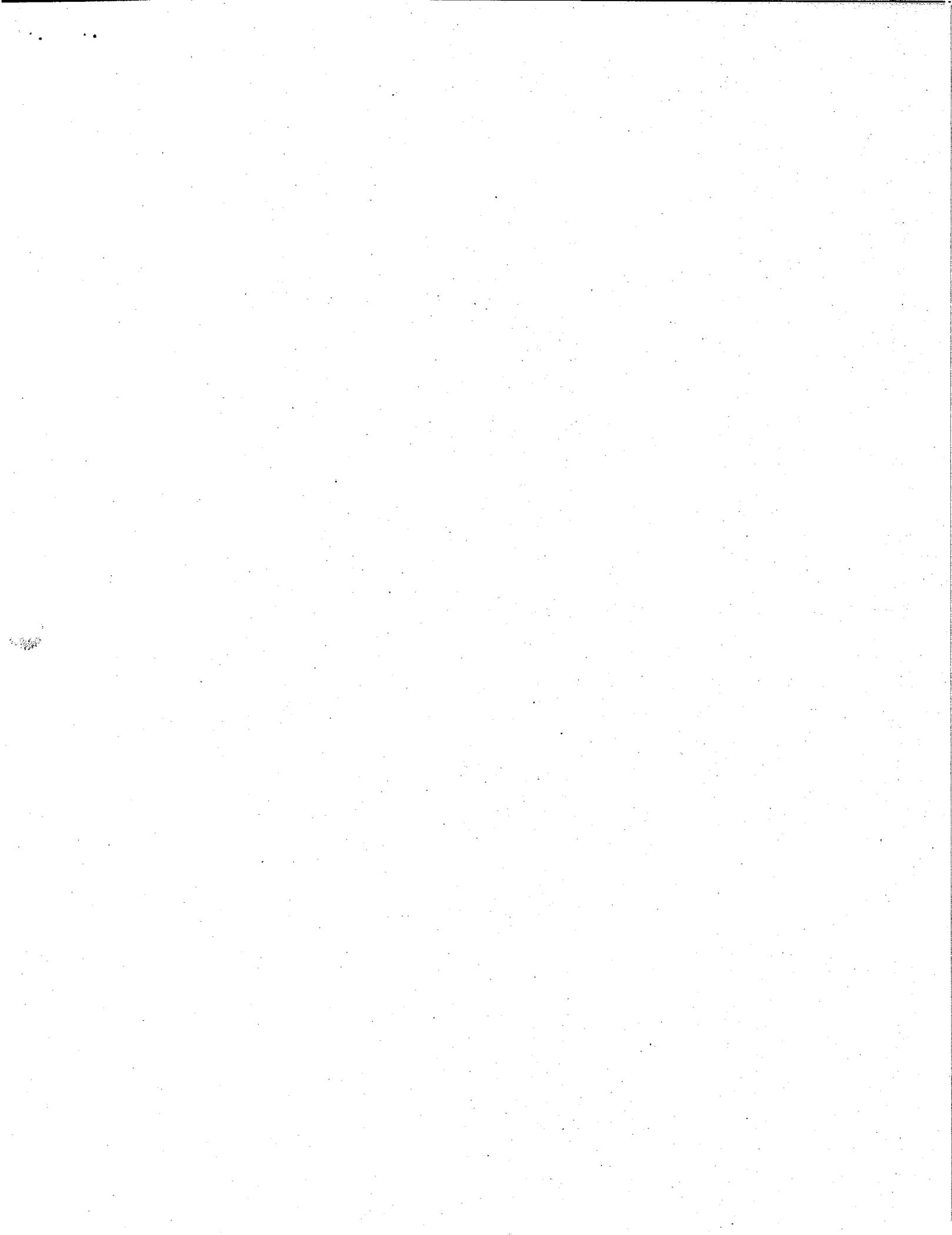
N.B. Veuillez noter que certains renseignements ont été protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.

ÉTATS FINANCIERS

FONDS RENOUELABLE

**D'ALIÉNATION DES BIENS
IMMOBILIERS**

31 mars 1999



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au directeur général, **Vérification et examen**
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers** au 31 mars 1999, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du **Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers** au 31 mars 1999, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ottawa, Canada,
Le 6 août 1999.

Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Bilan

Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

au 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Actif		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	31	0
Travaux en cours	717	3 553
	748	3 553
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	854	1 467
	854	1 467
Avoir du Canada		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 106)	(2 914)
Surplus accumulé	5 000	5 000
	748	3 553

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'exploitation

Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Revenus	24 753	22 023
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 779	1 894
Déboursés	2 017	1 485
	3 796	3 379
Revenu net	20 957	18 644

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du surplus accumulé

Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	1999	1998
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Revenu net	20 957	18 644
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(20 957)	(18 644)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de la situation financière

Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

Pour les exercices terminés le 31 mars
(en milliers de dollars)

1999

1998

Activités d'exploitation

Revenu net	20 957	18 644
Variation du fonds de roulement (note 3)	2 192	(929)
	23 149	17 715

Activités de financement

Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(20 957)	(18 644)
	(20 957)	(18 644)

Diminution (augmentation) nette de l'imputation
nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

2 192 (929)

Imputation nette accumulée sur l'autorisation
du Fonds au début de l'exercice

2 914 3 843

Imputation nette accumulée sur l'autorisation
du Fonds à la fin de l'exercice

5 106 2 914

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements à même le Trésor pour financer le fonds de roulement. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 \$.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours duquel le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les dépôts reçus et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés relatifs aux transactions non complétées.

c) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

(en milliers de dollars)

	1999	1998	Variations
Actifs à court terme	748	3 553	2 805
Passifs à court terme	854	1 467	(613)
	106	(2 086)	2 192

4. L'incertitude causée par le problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'an 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Les répercussions du problème du passage à l'an 2000 pourront se faire sentir le 1^{er} janvier de l'an 2000, ou encore avant ou après cette date, et, si l'on n'y remédie pas, les conséquences sur l'exploitation et l'information financière peuvent aller d'erreurs mineures à une défaillance importante des systèmes qui pourrait nuire à la capacité du Fonds renouvelable d'exercer normalement ses activités. Cependant, il n'est pas possible d'être certain que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 qui ont une incidence sur le Fonds renouvelable, y compris ceux qui ont trait aux efforts déployés par les clients, les fournisseurs ou d'autres tiers, seront entièrement résolus.

La direction a élaboré et mis en oeuvre un plan conçu pour déterminer les incidences prévues du problème du passage à l'an 2000 sur le Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers et pour y faire face.

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.